



**Déclaration préalable au titre de la FSU
au CTSD du vendredi 6 février**

Nous étions réunis dans cette même instance il y a 15 jours de cela. Un vote unanime contre votre proposition de nouvelle carte de l'Education Prioritaire, vous a contraint à revoir votre copie. Entre temps le recteur, par l'intermédiaire de sa chargée de mission, a pris contact avec les écoles d'Offemont pour leur signifier son refus catégorique et définitif de classer leurs écoles en REP, faisant fi de l'instance d'aujourd'hui. Quand nous parlions de parodie de dialogue social, le terme n'était pas exagéré.

En audience mardi auprès de la chef de cabinet du préfet, nous avons rappelé le consensus (élus, administration, usagers) sur le fait que les indicateurs, notamment sociaux de ces 2 écoles, les placent légitimement dans l'éducation prioritaire. Le recteur ne peut faire abstraction de cela. Les décisions ne peuvent pas se prendre contre l'avis de toute une population.

Votre nouvelle proposition aujourd'hui réside dans une convention annoncée depuis novembre par la ministre et présentée en décembre à la mairie d'Offemont. Nous avons du mal à voir où est la nouveauté et elle ne découle en aucun cas des échanges qui ont eu lieu lors du dernier CTSD. On ne peut se satisfaire d'une convention entre la mairie et le recteur, qui balaie d'un revers de main l'échelle départementale. Nous vous l'avons déjà dit, cette convention ne prend pas en compte la reconnaissance du travail des enseignants investis depuis de longues années et constitue un message négatif auprès de la population de ces quartiers, qui peut prétendre au label REP pour ses écoles tout autant que les écoles des Résidences, des Galcis, ou des Grésilles à Dijon, Empalot à Toulouse ou Nice.

Par conséquent, la FSU 90 refuse de siéger ce jour dans cette instance et nous quittons maintenant la séance face à un dialogue de sourds.